



Au sein de la Région Grand Est, la Ville de Chaumont considère le patrimoine de son territoire comme un élément essentiel de son identité et attache un intérêt majeur à sa préservation et à sa valorisation. Sa prise en compte dans les politiques territoriales, aussi bien en matière de protection et d'identification de ses éléments remarquables dans les documents d'urbanisme qu'en matière d'éducation et de développement culturel et touristique, sont devenus une priorité.

Afin de constituer un socle de connaissances sur l'ensemble de son territoire, la Ville de Chaumont a donc fait le choix de s'engager dans une démarche d'Inventaire du patrimoine architectural et mobilier, selon les normes nationales et la méthodologie de l'Inventaire général du patrimoine culturel. La Ville de Chaumont souhaite pouvoir enrichir également sa candidature au label « Ville d'Art et d'Histoire » et l'évolution de son Site Patrimonial Remarquable.

Par ailleurs, la Ville est engagée avec le dispositif « Action Cœur de Ville » dans la restauration des immeubles et espaces publics du centre-ville, que ce soit en régie sous le pilotage stratégique de la Direction du Projet Cœur de Ville ou en accompagnant les porteurs de projets privés.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, par voie contractuelle (contrat de projet) :

## **Chargé de mission Inventaire général du patrimoine culturel de la Ville de Chaumont (H/F)**

**(Catégorie A – Filière culturelle)**

Lieu d'affectation : Chaumont

Sous l'autorité conjointe de la Direction générale des services de la Ville de Chaumont et de son Directeur du projet Cœur de Ville, et sous la conduite scientifique et méthodologique du service régional du patrimoine et de l'Inventaire de la Région Grand Est, vous serez chargé(e) de réaliser l'inventaire topographique du patrimoine architectural de la commune et devrez également apporter votre expertise dans le cadre du repérage des éléments patrimoniaux lors des transformations de l'actuel Site Patrimonial Remarquable et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal pilotés par l'Agglomération de Chaumont. Pour cela, vos principales missions seront :

- 1) Conduire l'opération d'inventaire dans son ensemble :
  - réaliser des enquêtes documentaires et en archives nécessaires à l'étude historique et urbaine de la ville et à l'analyse du bâti sélectionné ;
  - réaliser des enquêtes de terrain selon la méthodologie de l'Inventaire général : repérage, sélection, description, analyse, photographies... ;
  - mettre en forme de la documentation selon les normes de l'Inventaire général (principes, méthode et conduite de l'Inventaire général, Système descriptif de l'architecture, Système descriptif de l'illustration...) avec le dossier électronique GERTRUDE et en lien avec le SIG de la collectivité ;
  - rédiger des synthèses documentaires et historiques.
- 2) Participer à la diffusion et à la valorisation des résultats de l'enquête d'inventaire (conférences, publications « papier » dans les collections nationales et régionale de l'Inventaire général, publications web sur le site du service régional du patrimoine et de l'Inventaire...).
- 3) travailler pour l'élaboration de la candidature au label « Ville d'Art et d'Histoire » et préfiguration du projet scientifique, culturel éducatif et social d'un futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.
- 4) produire des expertises dans le cadre du repérage du patrimoine de la commune et participer aux propositions d'évolution du Site Patrimonial Remarquable et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour une meilleure protection et mise en valeur du patrimoine.
- 5) réaliser l'inventaire topographique du patrimoine architectural de la Ville de Chaumont en vue d'apporter une expertise, notamment dans le cadre du repérage des éléments patrimoniaux lors des transformations de l'actuel Site Patrimonial Remarquable et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- 6) mettre en œuvre la candidature au label « Ville d'Art et d'Histoire » en lien avec le projet d'évolution de son Site Patrimonial Remarquable.

### **Profil :**

Diplômé(e) d'un Master en histoire, histoire de l'art, archéologie ou en architecture avec une spécialité en histoire de l'architecture ou en histoire urbaine, vous justifiez d'une expérience dans le domaine de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Vous êtes en mesure de communiquer des références en matière de colloques et de publications.

Vous maîtrisez la méthodologie de l'Inventaire et de la recherche en histoire de l'architecture (recherche, enquête, analyse...) et, vous connaissez la réglementation en matière de patrimoine ainsi que le fonctionnement des collectivités territoriales.

La maîtrise de l'informatique est nécessaire, notamment des outils de bureautique et de gestion des bases de données, ainsi que des logiciels de dessin et de traitement des images (SIG et GERTRUDE).

Une connaissance du dossier électronique de l'Inventaire et une pratique des systèmes d'information géographique constituerait un atout pour ce poste.

Vos qualités relationnelles et rédactionnelles sont avérées. Vous appréciez sincèrement le travail sur le terrain qui implique de fréquents déplacements dans les bibliothèques et les centres d'archives départementaux, régionaux et nationaux.

Permis B obligatoire.

**Poste à temps complet à pourvoir à compter de septembre 2023 (Contrat de projet d'une durée de 3 ans).**

**Possibilité de télétravail à hauteur de 3 jours par semaine.**

**Recrutement en catégorie A de la Fonction Publique Territoriale. Rémunération selon profil et expérience.**

**Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, ...**

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant 11 août 2023** à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à [vcaput@agglo-chaumont.fr](mailto:vcaput@agglo-chaumont.fr)

Renseignements : Monsieur Anthony KOENIG, Directeur du projet Cœur de Ville, au 07.88.32.02.75 ou par mail à [akoenig@ville-chaumont.fr](mailto:akoenig@ville-chaumont.fr)

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.